



<http://cd24.athle.fr>



Commission Départementale Running

REGLEMENT DU CHALLENGE 2024/2025

« Courir en Dordogne Périgord »

La Commission Départementale Running (CDR24), en collaboration avec le service des sports du Conseil Départemental, organise le Challenge Départemental « Courir en Dordogne Périgord ».

- Il est disputé sur la période de validité des catégories FFA soit :
du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.
- Il est ouvert à tous les coureurs licenciés ou non.
- **Les épreuves dont la distance est de 8 km et plus** (route ou trail) du département de la Dordogne à classement individuel uniquement, inscrites au calendrier FFA. Les relais ne sont pas pris en compte.
(Epreuves déclarées par les organisateurs sur la plateforme Calorg).
- La participation et le passage de la ligne d'arrivée du **cross départemental** permet de marquer 10 points quel que soit le classement individuel, et il entre dans les 08 meilleures performances.
- Au terme de la saison sportive le 31 août 2025, un classement final est établi. Il est impératif d'avoir couru au minimum 08 épreuves pour être classés.
Seront prises en compte les 08 meilleures performances par athlète.
- **Les 3 athlètes ayant obtenu le plus grand nombre de points par catégories* ci-dessous seront récompensés.**
En cas d'égalité, c'est le plus grand nombre de participation qui départagera les athlètes, puis le plus jeune dans la catégorie.

*Catégories du challenge :

- Femmes : Juniors - Espoirs et Séniors / de Masters 0 à Masters 10
- Hommes : Juniors - Espoirs et Séniors / de Masters 0 à Masters 10

Pour chaque épreuve et dans chaque catégorie, les points suivants seront attribués :

Place :	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème} et plus
Point :	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Une soirée des récompenses sera organisée en collaboration avec le service des sports du Conseil Départemental. Le suivi des classements sera effectué par la CDR24.

Les organisateurs des épreuves s'engagent à adresser à la CDR24 les résultats complets (avec mention distincte des catégories) dans un délai de 48 heures à l'adresse ci-dessous :

Référent : Clodomir COUTON – 06 62 66 89 40 – contact@ok-time.fr